

2019-022

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 AOÛT 2019

Le vingt six août deux mil dix neuf, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain CARLES, Maire.

Présents : Alain CARLES, Isabelle SIAU, Pierre MONOD, Françoise PEYROUZET, Claudine GLEIZES, Philippe NAUDINAT, Muriel REY-CADOURS, Cécile ALEX, Jean Pierre CARIA, Katherine HIGGS, Béatrice, SOULET Béatrice, Stéphane SÉMAT.

Absents : Jean Claude NAUDINAT, GALISSIER Christian.

Date de convocation : 20 août 2019.

Mme Claudine GLEIZES a été élue secrétaire de séance

Objet : Motion de soutien au maintien des Trésoreries.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le projet présenté dans le cadre de la déconcentration de proximité du Département de l'Aude,
VU le fermeture programmée des trésoreries de proximité pour les remplacer par des points de contacts (permanences dans les mairies, bus itinérants, rendez-vous par vidéo, présence ponctuelle dans les Maisons France Service (ex MSAP),
VU le projet de transfert des missions topographiques à l'IGN,
VU le souhait exprimé lors du grand débat pour que les services publics soient maintenus compte tenu de leur rôle de cohésion sociale et d'équilibre territorial,

Entendu l'exposé de Mr le Maire :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de :

- 1) S'OPPOSER fermement à cette nouvelle vague de démantèlement des services publics en milieu rural.
- 2) S'OPPOSER au projet de création d'agences comptables et de transfert des missions topographiques.
- 3) EXIGER le maintien des Trésoreries de proximité avec le plein exercice de leurs compétences actuelles en matière de recouvrement de l'impôt, de tenue de compte des hôpitaux, des EHPAD, des collectivités locales et établissements publics locaux.

Adopté à l'unanimité.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Alain Carles, Maire